



Montréal 

**APPEL DE PROJETS EN ARTS NUMÉRIQUES  
POUR DIFFUSION DANS LE RÉSEAU ACCÈS CULTURE**

**Date limite de dépôt des projet :  
14 décembre 2011**

**CONTEXTE**

Le réseau Accès culture de la Ville de Montréal lance un appel de projet en arts numériques pour une deuxième année consécutive. Suite au succès du projet pilote [Cartographies variables](#) réalisé en 2010 et diffusé dans le réseau Accès culture, cet appel de projet s'inscrit dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal.

Cette initiative s'adresse aux organismes culturels professionnels collaborant avec des artistes sensibles à la diffusion d'œuvres numériques auprès d'un large public. Élaborés à partir de productions existantes, le projet doit s'inscrire dans une démarche d'accompagnement et de médiation afin de rejoindre des clientèles nouvelles, dans un esprit d'ouverture et de participation culturelle.

Le projet sélectionné sera présenté en mai 2012 chez cinq diffuseurs municipaux dans le cadre d'une participation à la 1<sup>re</sup> Biennale internationale d'art numérique, pilotée par l'équipe d'Elektra en collaboration avec de nombreux partenaires.

**PROJET**

Pour compléter la programmation du Réseau dans le cadre de cet événement, nous désirons recevoir des propositions d'œuvres numériques tenant compte des caractéristiques suivantes:

- diffusion en réseau sur internet et *in situ* dans les lieux de diffusion;
- exploration des notions d'expérience et d'interaction pour susciter la participation du grand public;
- thématique inspirée du territoire montréalais : cartographie numérique, mapping, système GPS, etc.
- activités d'accompagnement et de médiation culturelle pour des publics ciblés;
- un plus: volet particulier pour les enfants de 4 à 8 ans.
- Budget pour la diffusion et les activités de médiation : 25 000 \$.

Les cinq diffuseurs du réseau Accès culture impliqués : maison de la culture Ahuntsic-Cartierville, Centre des loisirs de Saint-Laurent, salle de diffusion Parc-Extension, maison de la culture Maisonneuve et maison de la culture Frontenac.

## ADMISSIBILITÉ

- Être un organisme constitué à titre de corporation (personne morale) à but non lucratif.
- Exercer une activité culturelle professionnelle régulière.
- Avoir un siège social sur le territoire de la Ville de Montréal.

## ÉCHÉANCIER

Date limite du dépôt de projet : **mercredi, 14 décembre 2011**

Réponse du comité de sélection : semaine du 19 décembre 2011

Réalisation des activités d'accompagnement et de médiation : entre avril et juin 2012

Diffusion: mai 2012

## DOCUMENTS REQUIS

Le projet devra être soumis par courrier électronique avec les informations suivantes en format PDF :

- lettre d'intention ;
- présentation de l'œuvre ;
- description du projet de diffusion et de médiation ;
- devis technique ;
- budget ;
- historique de l'organisme ;
- curriculum vitae des artistes ;
- matériel visuel à inclure au document PDF ;
- url pour document vidéo ou audio.

## INFORMATION ET ENVOI DES DOSSIERS

Danièle Racine, agente de développement culturel  
Tél. : 514 872-6954 / [danieleracine@ville.montreal.qc.ca](mailto:danieleracine@ville.montreal.qc.ca)

### Direction de la culture et du patrimoine

Ville de Montréal  
801, rue Brennan, 5<sup>e</sup> étage – 5216.09  
Édifice Louis-Charland, Pavillon Prince  
Montréal (Québec) H3C 0G4

[accesculture.com](http://accesculture.com) / [montreal.mediationculturelle.org](http://montreal.mediationculturelle.org)

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL

Montréal 

Culture.  
Communications et  
Condition féminine  
Québec 